ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2007

Commission scolaire des Patriotes

Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents des élèves handicapés et des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Patriotes tenue au siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, le 17 octobre 2007.

La séance débute à 19 h 30.

Trente-trois personnes assistent à la réunion sous la présidence de Mme France Tremblay, et de M. Jean-Louis Tousignant, directeur adjoint au service des ressources éducatives, qui représente la directrice générale à ce comité.

1. Mot de bienvenue

Mme France Tremblay, présidente du Comité 2006-2007, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée. Elle présente les membres-parents du Comité 2006-2007.

Elle rappelle que l'objectif de la réunion est de faire le bilan des activités du comité 2006-2007 d'élire dix parents qui siégeront au Comité pour l'année scolaire 2007-2008.

Elle présente un projet d'ordre du jour qui est accepté par l'ensemble des membres de l'assemblée.

1. Mot de bienvenue
2. Le Comité consultatif des services aux élèves HDAA
3. Bilan du Comité 2006-2007
4. Période de questions sur le fonctionnement du Comité
   Pause
5. Mise en candidature et élection des parents
6. Nomination d'un parent représentant au Comité de parents
7. Mot de la fin.

2. Le Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Monsieur Tousignant présente la fonction première du Comité qui consiste à donner son avis à la Commission scolaire sur des sujets qu'elle est tenue de lui soumettre, dont entre autres la politique d'organisation des services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. L'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves Il peut aussi donner son avis sur l'application du

plan d'intervention et sur les ententes que la commission scolaire peut conclure avec des organismes pour la prestation de service à ces élèves.

Sa composition est régie par la Loi sur l'instruction publique et le nombre des représentants de chaque groupe est déterminé par le Conseil des commissaires. Ainsi, pour la Commission scolaire des Patriotes, le comité se compose de dix représentants des parents d'élèves HDAA, trois enseignants, un professionnel et un personnel de soutien qui œuvrent auprès de ces élèves, une direction d'école, un représentant des organismes qui dispensent des services à ces élèves et le directeur adjoint au service des ressources éducatives qui représente la directrice générale (sans droit de vote).

3. Bilan du Comité 2006-2007

Mme France Tremblay présente et commente les points saillants de l'année 2007-2008.

Parmi les dossiers qui ont été traités, le Comité s'est prononcé sur les dossiers suivants :

- Comité paritaire;
- Budget du comité;
- Consultation sur les critères d'inscription;
- Situation budgétaire et budget alloué aux EHDAA;
- Bilan de l'organisation des services aux EHDAA;
- Priorité 2006-2007 des Services éducatifs;
- Consultation : scolarisation des élèves résidents à Contrecoeur;
- Politique relative au transport des élèves pour l'entrée et la sortie quotidienne des classes;
- Actes d'établissement des écoles et des centres;
- Organisation et répartition des services éducatifs;
- Ententes hors territoire;
- Passage primaire-secondaire;
- Calendrier scolaire;
- Répartition et allocation des ressources;
- Orientations budgétaireS 2007-2008
- Préparation de l'assemblée générale annuelle;
- Invitation des organismes extérieurs.

4. Budget Comité EHDAA – Fonctionnement

Budget	***Dépense***	***Disponibilité***
2 000 $	1 028,64 $	971,36 $ 49%

Frais déplacement 729,73 $

Fourn. Consommation 298,91 $

5. Période de questions

Madame France Tremblay et Monsieur Jean-Louis Tousignant répondent aux questions de l'assemblée qui a porté sur :

- Les services aux élèves dyslexiques
- La continuité des services

5.1 Mise en candidature et élection des parents

Monsieur Jean-Louis Tousignant agit à titre de président d'élection. Il énonce les modalités d'élection aux dix postes en nomination. Dont 5 candidatures pour un mandat de deux ans et 5 autres candidatures pour un mandat d'un an.

Monsieur le Président ouvre la période de mise en candidature.

- Madame France Tremblay
- Madame Marie-Claude Dion
- Madame Lise Lafontaine
- Madame Josée Trudel
- Monsieur Réal L'Heureux
- Madame Chantal Bourdeau
- Madame Nancy Bernard
- Monsieur Marc Langlois
- Monsieur Serge Lanthier
- Madame Anne-Marie Atallah
- Madame Patsy Foley
- Monsieur Charles Bois

Ne recevant plus de candidature, Monsieur Jean-Louis Tousignant clôt la période de mise en candidature.

Élection :

<u>Résolution 01/2007-10-17</u>

Considérant l'article 185,1^{0} de la Loi sur l'instruction publique;

Suite aux élections, il est proposé par Marie-Claude Dion, appuyé par France Tremblay , de nommer au Comité consultatif des services aux élèves HDAA – année scolaire 2007-2008, les parents élus suivants :

Mandat de deux ans	Mandat d'un an
Madame France Tremblay	Monsieur Serge Lanthier
Monsieur Marc Langlois	Madame Lise Lafontaine

Madame Chantal Bourdeau	Madame Josée Trudel
Madame Marie-Claude Dion	Monsieur Réal L'Heureux
Madame Nancy Bernard	Madame Chantal Bouchard

Adopté à l'unanimité.

5.2 Mise en candidature et élection des parents substituts

Résolution 02/2007-10-17

Advenant la démission d'un ou de parents en cours de mandat, Chantal Bourdeau , appuyée par Marie-Claude Dion, propose qu'une liste de parents intéressés à remplacer le ou les parents démissionnaires soit établie et que le rappel se fasse dans l'ordre suivant.

Les parents dont le nom suit manifestent leur intérêt :

- Monsieur Charles Bois
- Madame Anne-Marie Atallah
- Madame Patsy Foley (par procuration verbale)

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Désignation d'un représentant du Comité consultatif des services aux élèves HDAA au Comité de parents 2006-2007

Résolution 03/2007-10-17

Considérant l'article 189,2^{0} de la Loi sur l'instruction publique ;

Suite aux élections, il est proposé par Marie-Claude Dion appuyée par France Tremblay de désigner Marc Langlois représentant du Comité consultatif des services aux élèves HDAA au Comité de parents et que le Comité lors de la première séance nomme des parents comme substituts.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Conclusion

Monsieur Tousignant félicite les personnes qui ont été nommées et remercie les membres de l'assistance pour leur participation.

Il indique que la première réunion du Comité se tiendra le 12 novembre 2007, à 19 h 30, au siège social de la Commission scolaire. Les séances sont publiques et prévoient un moment de parole au public.

Sur ce, la séance est levée. Il est 9h

Jean-Louis Tousignant Responsable d'assemblée	France Tremblay Présidente d'assemblée